PREMIERS STADES D'ACRAEA OBERTHUERI (BUTLER) (Lepidoptera Nymphalidae)

Par D. BERNAUD * et J. PIERRE **

- * 26, Cours de la Libération, 38100 Grenoble.
- ** MNHN, lab. d'Entomologie, 45 rue Buffon, 75005 Paris

Summary. – The description of the larva of *Acraea oberthueri* reared from the Cameroun. Discussion about *cynthius* (Drury), *confluens* (Suffert), *confluens* (Schouteden) and *laetopicta* Rebel

Le nom de cette Acrée a une histoire originale.

En 1782, DRURY décrivit un nouvel Acraea de la Sierra Leone qu'il nomma cynthius. Ce nom fut émendé par plusieurs auteurs en cynthia (Papilio Heliconius cynthia, Herbst, 1788) et par DRURY lui-même dans la réédition de son ouvrage en 1837. C'est sous ce nom que figuraient les exemplaires d'A. oberthueri dans les collections de l'époque.



Acraea bonasia (Fabricius) femelle (Mt Cameroun) (= A. cynthius Drury, 1782)?

En fait, DRURY avait décrit une forme femelle d'Acraea bonasia très ressemblante à A. oberthueri par l'habitus. C'est ainsi que OBERTHÜR (1893) prit soin de noter que le dessin représentant le verso de l'espèce (DRURY, 1782) ne correspondait pas à ce que la plupart des auteurs s'attachaient alors à nommer cynthius. OBERTHÜR ne se prononça pas définitivement, mais émit des doutes quant à la détermination de ce taxon: "Je n'ai pas osé aller contre la tradition admise et donner un nom nouveau à l'Acraea dont l'identification avec la figure de DRURY me paraît très problématique". C'est BUTLER (1895), dans un petit article spécialement consacré au problème posé par cynthius, qui confirme que ce taxon n'est effectivement à l'origine qu'une femelle jaune pâle d'A. bonasia. Il ajouta que le taxon que la plupart des auteurs appelaient en fait cynthius par erreur devait donc être nommé et il choisit "Acraea oberthürii".

Nous relevons par ailleurs que JONES dans son ouvrage inédit "Icones" (1787), travail d'un grand intérêt car il représente très précisément les spécimens décrits de cette époque a figuré un "cyntheus" (pl. 36) qui est effectivement une femelle claire de A. bonasia, ce qui corrobore bien la confusion relevée par BUTLER.

Emendé en *Acraea oberthueri*, ce taxon, de répartition uniquement guinéenne centrale (du Nigeria à l'est du Zaïre, et Angola) n'a donc acquis son nom que plus d'un siècle après avoir été connu.

Une deuxième confusion s'est établie quant à certaines formes. En 1904, SUFFERT a décrit du Cameroun une sous-espèce *confluens* ("Johann Albrechthöhe, Nord Camerun"; Lolodorf, Süd Camerun"). Il s'agit d'une simple forme plus ou moins aberrante chez laquelle les zones colorées de jaune orangé (bande subapicale et plage discale) se rejoignent, du côté marginal, sur quelques millimètres.

ELTRINGHAM (1912) considère cette entité comme une forme, une variation individuelle, en précisant qu'elle a été obtenue d'un élevage (Lamborn, Nigeria) parmi d'autres spécimens plus habituels.

Par ailleurs, en 1919, SCHOUTEDEN décrivit une variation d'oberthueri pour le Zaïre (Stanleyville, Kindu, Aruwimi) qu'il nomme aussi, maladroitement, confluens, et pour la même raison: "la tache subapicale et la bande se fusionnent en dehors".



Acraea oberthueri mâle du Cameroun

Cette variété est figurée, sous ce nom *confluens*, dans l'ouvrage de BERGER (1981) sur les papillons du Zaïre. Il s'agit donc d'une homonymie déjà dénoncée par Ackery *et al.* dans *Carcasson's African Butterflies*, voire d'une synonymie.

Cependant, BERGER (l. c.) distingue la sous-espèce laetopicta Rebel à l'est du Zaïre en opposition à la sous-espèce nominative qui serait confinée au Nigeria, Cameroun, Gabon, Congo et Zaïre occidental. En effet, REBEL précise que cette forme se distingue "par rapport à l'espèce typique du Cameroun par la bande plus large de l'aile antérieure et de couleur jaune rouille, (...). A la partie basale de l'aile antérieure, la cellule est foncée à l'exception d'un petit trait plus clair; les internervures des ailes postérieures sont plus denses, ce qui ne laisse la place qu'à de très petits triangles clairs. Pour l'un des spécimens, la tache apicale et la bande sousapicale sont réunies entre elles. La taille de cette forme est plus importante que celle de l'espèce typique". Il ne peut s'agir là que d'une variation individuelle phénotypique, la forme orangée, avec des bandes colorées plus larges et confluantes, se retrouve en effet çà et là parmi les populations typiques et laetopicta devrait être considérée comme un synonyme d'oberthueri selon Ackery et al. (l. c.). Il se peut aussi que les spécimens orientaux aient un habitus discrètement distinct, selon Berger. Une étude biogéographique et morphologique plus fine sur un maximum de matériel est nécessaire pour trancher entre ces deux opinions.



Acraea oberthueri f. confluens du Zaïre.

Acraea oberthueri laetopicta du Zaïre

En outre, nous rappelons que LE DOUX a également décrit en 1923 une forme nommée *kuntzeni* pour les mêmes localités que la description typique: Cameroun, Victoria (aujourd'hui Limbe), Lolodorf, Yabassi et Bipindi, et que SCHULTZE & AURIVILLIUS ont également décrit une aberration *ornata* (nec *ornata* Dufrane de 1945) en 1923.

La description de la forme de *kuntzeni* ne nous semble pas distincte à l'intérieur des limite de variabilité des nombreux exemplaires de cette Acrée que nous avons capturés au Cameroun dans toute la zone forestière, en grande quantité, tant au sud-ouest (Mt Rumpi, Mt Cameroun, Deboundcha) que le long de la côte jusqu'au sud (Douala, Kribi), qu'au centre (région d'Eseka, Lipombe, Makak, Ndoupe, Ebogo, Mt Eloumdem, Mt Messa, Mt Mendong, Nkol'Bisson), qu'au centre-sud (Ebolowa, Nyazanga).

Nous avons en outre élevé cette espèce dans différentes localités toujours sur la Tiliacée inféodée aux sous-bois humides *Ancistrocarpus densispinosus* (identification d'après l'herbier de Yaoundé): à Ebogo le 11/7/93, le long du lac de cratère de Debouncha le 12/3/93, à Kribi le long de la côte et à Douala dans les jardins de la léproserie et, auparavant, au Congo, à Dimonika, dès 1980, sur *Grewia* sp. (Tiliacées).

De tous ces spécimens capturés ou obtenus d'élevage (plusieurs centaines), nous n'avons jamais identifié des formes ou aberrations vraiment tranchées qui mériteraient un nom particulier.

Description des premiers stades.

La chenille d'oberthueri a été décrite par Aurivillius (1913) de la façon suivante: "chenille gris d'ardoise avec tête jaune rougeâtre". Cette description ne nous semble guère fidèle. En revanche la bonne plante-hôte est citée par Aurivillius (Ancistrocarpus densispinosus). Eltringham décrit également la chenille (élevée près de Lagos) comme étant "slaty blue with a reddish yellow head" et cite la même plante. Ni l'un ni l'autre n'insistent donc sur l'aspect bicolore caractéristique des chenilles que nous avons élevées au Cameroun.



















1- Oeufs et pontes:

Les oeufs sont blancs nacrés. Ils sont toujours pondus très régulièrement espacés en une large plaque, au recto des jeunes feuilles.

2- Chenilles:

Les jeunes chenilles sont jaune marron à la naissance, la tête étant noire à l'éclosion. Le deuxième stade ne présente pas de différence. En revanche, à partir du troisième stade la chenille prend une couleur particulière: elle est noire pour la partie thoracique et pour la moitié arrière de l'abdomen et gris clair bleuté pour la première moitié de l'abdomen. La tête devient rouge brique à orangé.

La chenille adulte est très caractéristique. La répartition des couleurs noirbleu-noir est vraiment propre à cette espèce. Le thorax est noir, ainsi que les scoli thoraciques. La première moitié de l'abdomen est bleu très pâle, les scoli correspondantes étant blanches, et la deuxième moitié est également noire ainsi que les scoli. Un fin liseré bleu marque le dos sur tout le long du corps. La tête est rouge orange. Les vraies pattes sont noires; les fausses pattes sont ocres.

La démarcation claire des scoli du tiers central de la chenille semble être un caractère propre à plusieurs espèces du groupe V des *Acraea (Actinote)* (PIERRE, 1987) (groupe de *bonasia* et *acerata*).

3- Chrysalides:

La chrysalide est également bien marquée. La couleur de base est jaune ocre clair. De nombreuses marques noires assez denses forment deux bandes dorsales et deux bandes larétales qui entourent des points orangés. Le crémaster est noir. Les nervures des ailes sont noires. La partie supérieure du thorax est largement marquée de noir ainsi que la tête. Cette chrysalide a des points de ressemblance avec celle de bonasia.

4- Notes complémentaires sur la biologie de l'espèce:

Cette espèce est donc régulièrement capturée sous couvert forestier des forêts dégradées maritimes du Cameroun, ainsi que du plateau central. Elle a été capturée jusqu'à 1200/1400 m d'altitude dans des zones très humides (Mt Rumpi). Les chenilles sont grégaires et passent une bonne partie de leur existence groupées sur le plant de ponte. L'imago est vu plus sporadiquement, et vole surtout dans les zones assez couvertes, en compagnie de *Acraea althoffi* et *Acraea bonasia*.

Bibliographie

AURIVILLIUS, C., 1913. - in Seitz, Macrolépidoptères du globe. Tome 13. Diurnes éthiopiens: 262, t. 56c. BERGER. 1981. - Les papillons du Zaïre: 199.

BUTLER, 1895. - On the Acraea cynthius of Drury. Ann. Mag. Nat. Hist., (6), 16: 271.

D'ABRERA, 1980 - Butterflies of the Afrotropical Region: 128.

DRURY, 1782. - Ill. Exot. Ins., 3: 52, t. 37, f. 5, 6.

ELTRINGHAM, H., 1912. - A monograph of the african species of the genus *Acraea* Fab. *Trans. Ent. Soc. London*: 249, chenille pl. 6, f. 14.

LE DOUX, 1923. - Deutsche Ent. Zeit., Berlin: 216.

OBERTHÜR, 1893. - Etudes d'entomologie 17: 27, 28, t. 1, f. 5.

PIERRE, J., 1987. - Systématique cladistique chez les *Acraea* (Lepidoptera nymphalidae). *Annls Soc. Ent. Fr.*, (N.S.), 23 (1): 11-26.

REBEL, 1914. - Lepidopteren der Expedition Grauer. Ann. Naturh. Mus. Wien., 28: 233.

SCHOUTEDEN, 1919. - Rev. Zool. Afric., 6: 159.

SCHULTZE & AURIVILLIUS, 1923. - Engebn II Deutsch. Zent. Afr. Exp.: 1128.

SUFFERT, 1904. - Iris, 17: 33.